



Sous-titre

Reglement particulier du Pandabad 2025

Le 22 et 23 Novembre 2025

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

Le Tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB, du code de conduite des joueurs et des officiels et du règlement ci-après.

Le Tournoi est autorisé sous le dossier 2500300 et sous le nom « PandaBad #3 ».

Le Tournoi se déroule les **22 et 23 novembre 2025**
Gymnase Thomas Bouhail,
47 bis avenue des Roses,
93250 Villemomble.

Le Tournoi est organisé sur 7 terrains.

1. Conditions de participation

1.1. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD pour la saison 2025/2026, et doit être en possession de sa licence compétition à la date du tirage au sort.

1.2. Toute participation au Tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement en complément du Règlement Général des Compétitions.

2. Juge Arbitre

Le juge-arbitre est **Patrick LEMERY**, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

2.1. GEO

Le Geo principal de ce tournoi est Mr Fabrice Alles, accompagné du Geo adjoint Isabelle Aubert.

3. Inscriptions

3.1. **Le début des inscriptions est le 20 septembre 2025 20h et La fin des inscriptions est définie au 25 octobre 2025 23h59. Le tirage au sort aura lieu le 8 novembre 2025.**

Nous estimons à environ 350 joueurs inscrits.

3.2. La répartition des joueurs dans les tableaux se fera en fonction de leurs classements à la date du 25 octobre 2025.

Le surclassement est autorisé si le joueur surclassé a un partenaire avec le classement adéquat.

La date d'inscription d'une paire est la date de paiement du second joueur.

A la mise à jour des classements à J-30, si une paire ne peut plus jouer dans le tableau correspondant à son inscription, l'organisateur reversera la paire dans le tableau correspondant à son classement. Si ce tableau est complet à J-30, la paire sera placée en liste d'attente.

3.3.L'inscription est de **17 euros pour un tableau et de 21 euros pour deux tableaux**, 2€ étant reversés à la FFBaD.

L'inscription est de 12 euros pour un tableau et 16 euros pour deux tableaux pour les joueurs de VSBAD uniquement.

Le paiement s'effectuera via BadNet exclusivement.

3.4.Aucune inscription par courrier ou par téléphone ne sera prise en compte. **Les inscriptions au tournoi se font exclusivement par BadNet.**

3.5.Les convocations sont envoyées via BadNet. Les joueurs ont tout intérêt à veiller que leur courriel soit à jour sur leur profil et qu'ils aient autorisé BadNet à leur envoyer des mails.

4. Les tableaux

4.1.Les séries ouvertes sont les suivantes : **R4 R5 ;R6-D7 ;D8-D9 et P10-NC** et ce pour chacun des trois tableaux ouverts suivants : **DH, DD et DM.**

4.2.Tous les tableaux se joueront avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux) suivie d'une phase à élimination directe.

les tableaux se jouant en poule auront 2 qualifiés.

4.3.Les joueurs peuvent s'inscrire à un ou deux tableaux. **Les tableaux se joueront intégralement sur une journée. Les doubles se joueront le samedi 22 novembre 2025 et les mixtes le dimanche 23 novembre 2025.**

4.4.Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

4.5.Le nombre minimum de paires pour ouvrir un tableau est de 4.

5. Forfait

5.1.Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli (pour plus d'information : <https://www.lifb.org/competition/justifier-son-forfait/>).

5.2.Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction

Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

6. Déroulement

- Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers techniques, les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement aux vues ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

6. Volants

Les Volants officiels , utilisés pour ce tournois seront des RSL Tourney 3